

La formation compte sept cents heures réparties sur deux années

Les professionnels de l'insertion peuvent désormais passer un diplôme universitaire

Avec le concours de l'AGEFIPH, le collège coopératif en Bretagne propose à Rennes, depuis 1992, le Diplôme universitaire des professionnels de l'insertion des travailleurs handicapés (Dupith). « Il est apparu assez vite, souligne Jean-Luc Blaise, coordinateur national, que le milieu du handicap et celui de l'entreprise ne se connaissent pas. Ou tout au moins, avaient-ils une représentation erronée l'un de l'autre... C'était donc nécessaire, tant pour la personne handicapée en recherche d'emploi que pour l'employeur proposant une offre, de disposer d'interlocuteurs sociaux au fait des deux milieux. Des médiateurs en quelque sorte... »

La formation compte quelque sept cents heures, réparties sur deux années. Depuis 1993, elle peut être suivie au collège coopératif de Paris et, depuis cette année, au collège coopératif Rhône-Alpes à Lyon ainsi qu'au collège coopératif Provence-Alpes Méditerranée à Aix-en-Provence.

Déjà cinquante-cinq diplômés

Ils sont maintenant cinquante-cinq à avoir obtenu en France ce diplôme, attestant d'une nouvelle profession : « Les étudiants ont mis en place, chemin faisant, un certain nombre de stratégies, d'objectifs, de méthodes de travail, constate Jacques Bruneau, délégué régional AGEFIPH Bretagne. Ils contribuent ainsi à la mise en place d'un nouveau métier, en coopération dialectique entre des praticiens et des chercheurs. » Les premiers étudiants ont l'enthousiasme des pionniers. Ils sont chargés



La « promo » 1995-1996 du Dupith de Rennes.

d'insertion, délégués syndicaux, formateurs ou responsables de ressources humaines en entreprise. Tous interviennent dans des organismes d'insertion et possèdent une expérience d'accompagnement d'au moins cinq ans auprès des personnes handicapées. Ils partagent le désir d'analyser leur pratique et par là même le corps social. La première année de formation est construite autour du handicap, la seconde autour de l'entreprise. La pédagogie, basée sur le principe de la recherche-action, s'appuie sur des apports théoriques et méthodologiques.

« Pouvoir parler deux langues »

« C'est une approche originale, confie un étudiant. Elle part de l'histoire de notre vie pour la transformer en outils de professionnels. Elle exige une

grande volonté de participation et une coopération permanente. » Les premiers mémoires parlent de réseaux, d'acteurs, de partenaires, de passeurs, de messagers... Mots, concepts et problématiques s'y entrecroisent, disséqués sous le regard scientifique : insertion et intégration, intervention et autonomie, handicap et déficience, productivité et incapacité, milieu protégé, adapté ou ordinaire...

De l'avis des premiers diplômés, le Dupith pourrait être comparé à une formation d'interprète : « La sensibilisation de certains membres des équipes d'encadrement à l'approche du handicap, à ses représentations – et à leurs effets –, aux dispositifs législatifs, à la fonction de la médiation est un élément majeur pour la réussite de ce challenge, poursuit Jean-Luc Blaise. Pouvoir parler deux langues est un enrichissement pour chacun et une valeur ajoutée pour l'entreprise. » ■

La formation Dupith est dispensée dans quatre collèges coopératifs de France :

- Collège coopératif en Bretagne, ADECAMB, Université Rennes-2, La Harpe, avenue Charles-Tillon, 35044 Rennes cedex
Tél. : (16) 99 54 66 01.
- Collège coopératif Paris, 1, rue du 11-Novembre, 92120 Montrouge. Tél. : (1) 40 92 95 01.
- Collège coopératif Rhône-Alpes, 19, rue Auguste-Comte, BP 2245, 69213 Lyon cedex 02,
Tél. : (16) 78 92 85 36.
- Collège coopératif Provence-Alpes Méditerranée, 2, avenue Jules-Isaac, 13617 Aix-en-Provence cedex 1. Tél. : (16) 42 17 03 00.

La création du Dupith est arrivée à point



Christiane Marquet

En décembre 1991, la Banque populaire de l'Ouest (BPO) et les organisations syndicales signaient un accord triennal en faveur de l'emploi des personnes handicapées. En collaboration avec l'AGEFIPH, la banque s'engageait ainsi à mettre en place des actions spécifiques favorisant embauche, formation et insertion. « C'est dans ce cadre, explique Christiane Marquet, que j'ai été chargée du suivi dans l'entreprise des travailleurs handicapés après trente-trois ans de travail à la BPO dont treize années comme assistante à la direction des ressources humaines. »

La création du Dupith est arrivée à point : « La bonne volonté ne suffit pas ! Le principe de la formation est de confronter les expériences. J'ai appris à poser un regard différent sur le handicap, en décelant d'abord les compétences. » ■

Éleveurs handicapés en Bretagne

Dans les Côtes-d'Armor, trois personnes déficientes visuelles et une personne handicapée physique se lancent dans l'élevage de poules pondeuses et de porcs fermiers grâce au soutien de l'AGEFIPH. L'initiative est suivie par l'équipe du centre éducatif rural pour les aveugles de Plénée-Jugon, dans le cadre d'une entreprise école.

Des ados prennent la Route du poisson

Belle performance de neuf adolescents de l'institut médico-éducatif (IME) de Loudéac, dans les Côtes-d'Armor, qui ont remporté la deuxième place de la Route du poisson. L'itinéraire de ce raid équestre de niveau international, reliant Boulogne-sur-Mer à Paris, est celui qu'empruntaient jadis les mareyeurs pour livrer le poisson dans la capitale.

Succès pour le Salon des aides à la vie

Le Salon des aides à la vie tire un bilan positif de sa cinquième édition. Organisé par l'association Bretagne Mieux Vivre, en partenariat avec l'AGEFIPH, le conseil général, la Caisse régionale d'assurance maladie, le ministère des Anciens Combattants et Victimes de guerre ainsi que le district de la ville de Rennes, il a accueilli trois mille visiteurs et huit cents congressistes. On retiendra notamment l'intérêt manifesté par les architectes et les constructeurs de maisons pour le concept de « logement adaptable ». ■

Union des générations dans l'Allier

Coup de chapeau à l'association de l'Entente des générations pour l'emploi et l'entreprise (EGEE) de l'Allier qui aura réalisé, en 1995, vingt-cinq missions auprès des entreprises du département. Depuis 1985, quarante-quatre conseillers EGEE – préretraités, retraités, anciens cadres – apportent bénévolement leur expérience et interviennent auprès des entreprises ainsi qu'auprès des chômeurs désireux de créer leur entreprise.

Essai transformé à Béziers

Signature d'une seconde convention d'un an entre le Groupement patronal de l'arrondissement de Béziers (GPAB) et l'AGEFIPH. Cet accord vise quarante contrats de travail – dont vingt-cinq contrats à durée indéterminée – et inclut des actions d'information et de sensibilisation auprès des entreprises par rapport à l'obligation d'emploi de personnes handicapées et aux dispositions incitatives prévues par l'AGEFIPH.

Signature d'un accord dans le Finistère

Une convention de collaboration vient d'être signée à Quimper entre l'ANPE, Prométhée Finistère (association d'insertion des personnes handicapées), An Treiz (association d'insertion professionnelle des personnes handicapées mentales), l'AGEFIPH et la Mutualité sociale agricole. Le Finistère, qui compte mille huit cents demandeurs d'emploi handicapés, est le premier département breton à organiser un programme concerté dans le monde agricole.